

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	12 mai 2026
Numéro	26.364	Heure	20h46

Auteur-e(-s) : Cloé Dutoit	Lié à (facultatif) : ad
Titre : Multiplication des pistes de VTT illégales, quelle pratique dans le canton de Neuchâtel ?	
Contenu : Il semblerait que des pistes de VTT illégales se multiplient dans les forêts du canton de Neuchâtel, ce qui pose un problème évident quant à l'impact sur la faune et la flore que cela représente. – Le Conseil d'État a-t-il connaissance de cette pratique ? A-t-il notamment été alerté par certaines communes ? – Entend-il agir contre la multiplication de ces pistes illégales ? Si oui, comment ? – Comment en tient-il compte dans le futur Plan directeur cantonal de mobilité cyclable (PDCMC) ?	
Souhait d'une réponse écrite : OUI	

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Cloé Dutoit		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :